

REPUBLICQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**Délibération n°46/2021Nomenclature ACTE :

8.9 Culture

L'an deux mil vingt et un, le 4 octobre à 19 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	11	12 Pour : 12 Contre : 0 Abstentions : 0

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Nicole BUVIN, Denis BONNEAU, Yolande PASQUET, Aurélie GILBERT, Emilie BERGONHE, André EMMENDOERFFER, Philippe PERCHE, Christian FOURNET, Damien LESPINASSE et Josette DOURBIAS.

Pouvoir : Nicolas CHEVALLIER donne pouvoir à Yolande PASQUET

Absents : Cheyenne GREAULT et Olivier PERRIER

Excusé : Gilles JACQUET

Date de la convocation :

28 septembre 2021

Secrétaire de séance : Yolande PASQUETDate d'affichage :**TRAVAUX PROVISOIRES SUR LA TOUR DE L'ESCALIER
DU CHATEAU**

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

Madame le Maire informe l'assemblée que Madame Bardot-Maurin, Présidente de l'association S.C.H., souhaite organiser la nuit des châteaux le 23 octobre prochain. Elle souhaite permettre au public d'accéder à la tour de l'Escalier du château, actuellement non sécurisée. Celle-ci propose une intervention bénévole d'entreprises habilitées pour des travaux sur les monuments historiques pour sécuriser l'accès à la tour.

Madame le Maire donne lecture du programme indicatif de travaux, élaboré par M. Hugo Théoleyre, ingénieur du patrimoine, pour l'accessibilité de cette tour.

L'assemblée décide, après débat, à l'unanimité, d'accepter que l'association SCH organise la nuit des châteaux sur le site du château féodal, sous réserve de la réalisation des travaux de sécurisation préconisés par M. Théoleyre et de l'obtention d'un accord écrit d'une commission de sécurité avant la manifestation.

Pour extrait certifié conforme,

Hérisson, le 5 octobre 2021

Le Maire,

S. CUSIN-PANIT

